

Image not found or type unknown



Lorsque vous versez une certaine somme...

Par **kerouldu29**, le **27/03/2009** à **12:51**

à votre ex, je suis à l'étranger, elle en France.

J'ai versé tout les mois un chèque à ma femme, car je n'étais pas là.

Nous sommes en instance de divorce, et elle n'a mentionné nul part ces sommes que je lui ai versé.

J'ai donc assumé mon rôle de mari et père, est-ce un devoir de secours ou autre?

Merci de me renseigner,

Amicalement,

Jean-Luc